

Captages protégés, Eau potable préservée !



APPEL A PROJETS

« Collectivités et captages »

10 novembre 2015



SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LA RENATURATION DU BASSIN VERSANT DE LA LARGUE (SMARL)

Présentation générale et contexte

Le SMARL assure depuis 1992 la renaturation et l'entretien des 160 km de cours d'eau du bassin versant de la Largue. Il porte le SAGE de la Largue qui vise à l'équilibre de l'écosystème de la vallée et à coordonner les acteurs du territoire pour l'atteinte de la qualité des eaux.

Sur le territoire du SAGE 69 captages ou sources sont exploités et alimentent environ 29 000 habitants sur les 38 000 du territoire. La ressource la plus utilisée est celle des Cailloutis du Sundgau.

Les eaux sont de bonne qualité sur l'ensemble du territoire, mais quelques problématiques liées aux pollutions diffuses agricoles (nitrates et pesticides) semblent émerger sur certains secteurs, tout en respectant les normes actuelles.

Le bassin versant est orienté vers l'élevage bovin pour la production de lait, la polyculture et le polyélevage, ce qui se traduit par une présence importante de surfaces en herbe (28 %). De longue date le SMARL a établi un partenariat avec les agriculteurs du bassin versant afin de mettre ou garder en herbe le lit majeur du cours d'eau.

Le SAGE de la Largue oriente la gestion de l'eau vers le préventif, soulignant notamment le rôle de l'élevage dans le maintien des surfaces en herbe, à la fois sur les captages et sur le lit majeur du cours d'eau.

Le SMARL souhaite lancer une étude visant à pérenniser la filière herbe/élevage sur le bassin versant de la Largue, y compris sur le volet bio. De fortes potentialités existent d'ores et déjà sur le territoire : vente de viande en circuit court (caissettes), filière lait bio existante (6 agriculteurs bio dont 2 éleveurs).

Description du projet

L'étude projetée vise à mettre en place des outils adaptés permettant la pérennisation de la filière herbe : étude des usages, de la valorisation actuelle et potentielle des produits issus de l'herbe.

Phase 1 : Concertation

- 0 Mobilisation des partenaires et définition précise des pistes à étudier, état des lieux ;
- 0 Implication de l'ensemble des acteurs locaux dans le projet.

Phase 2 : Etude d'opportunité des outils filière

- 0 Etude des filières « herbivores » et « herbivores bio » : outils de structuration de filière, de promotion ou de valorisation (label herbe), ...
- 0 Définition des potentiels de marché en filières courtes et restauration collective.

Captages protégés, Eau potable préservée !



Points forts

- 0 Priorité du SAGE ;
- 0 Forte dynamique partenariale : mobilisation de la commission locale de l'eau, et de 15 éleveurs, CARA, OPABA, gestionnaires de captages (communauté de communes, CD68, ...) ... ;
- 0 Projet ambitieux, innovant et exemplaire, visant à une pérennisation et un développement de l'herbe et du bio.

Avancement du projet

- 0 Projet prêt à être lancé.

Coût : 60 084 euros